



## Au club de croisières, un 3<sup>e</sup> canot pour la godille

**Le Croisic** – Les membres du club de croisières s'activent dans l'espoir d'une réouverture, mi-mai, des activités nautiques. Un club équipé d'un troisième canot dédié à la godille.

Malgré le confinement, le club de croisières, présidé par Philippe Noye, n'hésite pas un seul instant à réunir quelques bras, afin de permettre à l'association de poursuivre ses activités.

L'arrivée au club d'une troisième embarcation en est le réel témoignage. « Nous venons de procéder à la mise à l'eau de notre troisième canot dédié à l'activité de la godille<sup>(1)</sup>, se réjouit le président. Baptisé *San-Yu-en*, du nom de son ancien propriétaire, son entrée dans la flotte, aux côtés de *Vag-Bihen* et *Yak-Bihen*, se fera de façon plus festive et musicale, dès que les conditions sanitaires le permettront. »

L'espoir d'une réouverture des activités semble donc s'installer mi-mai au sein de ces amoureux de la grande bleue, avec une pleine mer qui rendrait possible, le 22 mai, cette inauguration.

« Les canots sont dorénavant équipés d'une même godille, au profil particulier, et réalisés à Groix, par la société Alternavs, précise Philippe Noye. Une godille supplémentaire a spécialement été fabriquée pour les jeunes godilleurs. Plus courte, plus fine et plus légère, elle va permettre une pratique plus adaptée à cette nouvelle génération, et ainsi renforcer la démarche de transmission. »

### Se préparer pour le 3<sup>e</sup> Trophée national godille

Dans l'attente de ce rendez-vous, de nombreux bénévoles s'activent pour terminer l'entretien des deux autres canots, afin d'être prêts, au plus tard, pour le 3<sup>e</sup> Trophée national Godille,



Dès que le lieu et les bonnes volontés s'y prêtent, les bénévoles s'activent à l'entretien des canots liés à la pratique de la godille.

PHOTO : QUEST-FRANCE

toujours programmé les 5 et 6 juin : « Pour cette belle journée, nous serons rejoints par l'association des propriétaires de caravelles, avec qui nous allons organiser des parcours côtiers, ainsi qu'une découverte du Traict du Croisic ».

Quant à l'activité pêche lancée en début d'année, l'animation poursuit son déploiement sur de nombreux bateaux d'adhérents, malgré les mesures sanitaires qui bloquent,

pour l'instant, l'organisation de séances de coaching et d'informations au club. Par ailleurs, conclut Philippe Noye, « nos liens se renforcent avec la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer. Tout cela nous permettant de mieux apprécier l'ensemble des activités (écologie marine, techniques de pêche à pied, actualité marine) ».

Reste à savoir, au niveau du club, que l'activité croisière s'avère quasi-

ment nulle : « Les arrêtés préfectoraux maritimes imposent trop de contraintes de navigation, peu compatibles avec les horaires de marée du port. En partenariat avec la capitainerie, un projet de grutage d'une trentaine de bateaux est en cours ».

(1) Aviron placé dans une encoche à l'arrière d'une embarcation et servant à la faire avancer et à la diriger (définition sur [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr))